RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 07745
Numéro SIREN : 433 466 570
Nom ou dénomination : SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY

Ce dépôt a été enregistré le 12/06/2014 sous le numéro de dépôt 17910

loB 7745

SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY
TOUR CB21
16, PLACE DE L'IRIS
92040 PARIS LA DÉFENSE CEDEX, FRANCE
TEL +33 (0)1 58 81 20 00
FAX +33 (0)1 58 81 25 00
WWW.SUEZ-ENVIRONNEMENT.COM

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
12 JUIN 2014
DEPOT N° 17910

DELEGATION DE POUVOIRS

ENTRE

Monsieur Jean-Louis CHAUSSADE, Directeur Général de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY, Société Anonyme au capital de 2.040.935.316 euros, Immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 433 466 570, dont le siège social est situé Tour CB21, 16, place de l'Iris, 92040 Paris La Défense France,

D'une part,

ET

Monsieur Jean-Yves LARROUTUROU

En sa qualité de Secrétaire Général

De la Société SUEZ ENVIRONNEMENT

D'autre part,

ARTICLE 1 : OBJET

Monsieur Jean-Louis CHAUSSADE délègue à Monsieur Jean-Yves LARROUTUROU, Secrétaire Général de la Société SUEZ ENVIRONNEMENT, qui l'accepte, en raison de ses compétences professionnelles, le pouvoir de se présenter au Centre des Formalités des Entreprises et au Greffe du Tribunal de Commerce, et partout où besoin sera, pour y déposer toutes pièces nécessaires, signer tous registres, déclarations et pièces quelconques à l'effet de modifier, rectifier, annuler ou compléter les inscriptions existantes ou réaliser toute nouvelle inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, pour le compte de SUEZ ENVIRONNEMENT COMPANY.

ARTICLE 2 : SUBDELEGATION

La présente délégation comporte la faculté pour Monsieur Jean-Yves LARROUTUROU de subdéléguer, en tant que de besoin, partiellement et/ou temporairement, dans les limites légales et réglementaires, les pouvoirs mentionnés ci-dessus à toute personne qu'elle déterminera.

Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre : dépôt N°17910 en date du 12/06/2014

ARTICLE 3 : POINT DE DEPART ET DUREE DE LA PRESENTE DELEGATION

La présente délégation est consentie pour une durée indéterminée à compter du 5 juin 2014 étant précisé qu'elle est liée aux fonctions Monsieur Jean-Yves LARROUTUROU en qualité de Secrétaire général et en tout état de cause ne saurait excéder la durée des propres pouvoirs de Monsieur Jean-Louis CHAUSSADE.

En conséquence, la cessation des fonctions de Monsieur Jean-Yves LARROUTUROU, quelle qu'en soit la cause et l'auteur, aura pour effet d'entraîner la résiliation de plein droit de la présente délégation. Il en serait de même dans l'hypothèse où Monsieur Jean-Louis CHAUSSADE viendrait à perdre ses propres pouvoirs.

Enfin, et en tant que de besoin, il est précisé que Monsieur Jean-Louis CHAUSSADE se réserve la possibilité de suspendre ou de retirer à tout moment les pouvoirs délégués par la présente à Monsieur Jean-Yves LARROUTUROU indépendamment des fonctions que ce dernier pourrait occuper au sein de la société SUEZ ENVIRONNEMENT.

Fait à Paris La Défense, le 6 juin 2014

En 2 (deux) exemplaires originaux

Jean-Louis CHAUSSADE

lu et approuvé

Jean-Yves LARROUTUROU [1]

[1] Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé -bon pour acceptation de pouvoirs » et retourner le double de la présente convention à la Direction Juridique.